



Lutter contre les discriminations au travail

Prérequis : aucun

Objectifs :

- Maîtriser le cadre légal de la discrimination
- Maîtriser les définitions de discrimination, harcèlement discriminatoire
- Identifier ses représentations et stéréotypes pour pouvoir modifier son comportement si besoin
- Appréhender les conséquences des représentations et stéréotypes dans le cadre professionnel en particulier
- Les bonnes pratiques pour lutter contre les discriminations au travail

Durée : 6h

Modalités et délais d'accès : un mois

Nombre de stagiaires : 8 à 15 personnes

Tarifs : devis sur demande

Contacts : contact@olympconseil.fr

Méthodes mobilisées

Les stagiaires sont acteur·trices de leur formation. L'ambition d'Olympe c'est de :

- Faire participer pour des contenus maîtrisés et mémorisés
- Faire appel à l'expérience et à la pratique de chacun et chacune pour nourrir les échanges.

Pour cela, les outils d'animation déployés font alterner l'écoute, la visualisation, l'expression orale et l'action. Les outils sont variés et adaptés au contenu.

Quelques exemples d'outils :

- Brainstorming
- Photolangage
- Mise en situation
- Scénario catastrophe
- Quiz
- Débats mouvants

Une attention particulière est accordée à ce que les séquences de la formation soient cohérentes avec le rythme de la journée.

Le rôle d'Olympe est également de garantir que la formation se déroule dans un cadre bienveillant et que la parole circule de manière égalitaire.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en deux temps :

- Une évaluation « à chaud », à la fin de la journée de formation. Les stagiaires sont amené·es à partager leur avis sur la formation (son contenu, les outils mobilisés, l'animation),
- Une évaluation « à froid », quelques jours après la formation (max 10jours), un questionnaire en ligne est adressé à tous les stagiaires.

Les résultats de cette évaluation sont transmis au client·e.

Livrables : chaque stagiaire reçoit à l'issue de la formation le support de présentation utilisé.

Accessibilité aux personnes handicapées

Le cabinet Olympe réalise des formations en intra, chez le client, c'est donc de la responsabilité du client de s'assurer de l'accessibilité des lieux à toutes et tous.

Pour savoir s'il est nécessaire d'adapter une formation, Olympe s'assure systématiquement auprès de son client de la présence ou non de personnes porteuses de handicap.